

Communiqué de presse

Juin 2023

L'OPPBTP et les Compagnons du Devoir et du Tour de France signent un partenariat pour promouvoir la prévention des risques dans la formation professionnelle dans le BTP



L'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France (AOCDTF) et l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics) signent ce 28 juin une nouvelle convention de partenariat. Convaincus de la nécessité que représentent la maîtrise et la prévention des risques professionnels dans les métiers du BTP, les deux partenaires s'allient pour améliorer la performance globale et l'excellence opérationnelle des entreprises de cette branche. Pour ce faire, diverses actions concrètes sont

prévues : sensibiliser les apprentis, accompagner les maîtres de stage autour de la pédagogie de la prévention et sensibiliser les futurs dirigeants.

La formation à la prévention : la pierre angulaire de cette convention bipartite

La formation est un axe majeur de l'action de l'OPPBTP, tant dans le domaine de la formation professionnelle continue qu'en formation initiale. L'Organisme a développé une expertise dans ce domaine qui s'appuie sur un vaste réseau de formateurs experts. Ainsi en 2023, l'OPPBTP accompagne 140 établissements, a formé 120 enseignants et sensibilise 20 000 étudiants avec l'opération Challenge des 100 Minutes pour la vie, qui connaît un succès croissant.

C'est dans cette logique que les Compagnons du Devoir et du Tour de France et l'OPPBTP s'associent afin de conjuguer leur expertise technique et réglementaire, leur ingénierie, leur expérience et leur connaissance des référentiels des titres professionnels du ministère du Travail. Certains outils emblématiques tels que le Challenge 100 Minutes pour la vie seront déployés dans le cadre de la convention. Maisons de formation, maîtres d'apprentissage, stagiaires et apprentis bénéficieront tous de cette convention **signée pour une durée de 5 ans couvrant la période 2023-2028**.

Pour mémoire, divers travaux étaient déjà engagés avec les Compagnons du Devoir et du Tour de France dont le projet de construction de la maison de Strasbourg avait été primé lors des Victoires de Prévention BTP organisées par l'OPPBTP le 29 novembre 2022.

Un plan d'actions concret au service des apprentis et des entreprises

L'OPPBTP et les Compagnons du Devoir et du Tour de France guidés par le partage d'une même approche de la prévention des risques professionnels - plaçant la maîtrise des risques au travail comme une composante à part entière de la qualification professionnelle - ont établi un plan d'actions dont les principaux objectifs sont de :

- **Sensibiliser les apprentis aux risques majeurs du BTP dès leur entrée en formation.**

Ce dispositif s'adressera aux 4700 apprentis et 1600 itinérants dans les métiers du BTP que comptent les Compagnons du Devoir et du Tour de France. Dans le but de sensibiliser à la prévention et de créer une émulation autour de ce sujet, l'OPPBTP prévoit d'organiser des challenges « 100 minutes pour la vie ».

- **Accompagner les maîtres de stage autour de la pédagogie de la prévention.**

Le partenariat prévoit la mise en place d'ateliers pédagogiques destinés à aider les formateurs professionnels à s'approprier les outils de l'OPPBTP dédiés à la pédagogie, tels que :

- **les « Zoom Chantiers »,** des études de cas permettant d'illustrer les séquences pédagogiques avec des situations réelles de chantier ;
- **l'e-learning et le micro-learning,** une collection de modules mettant à disposition les savoirs essentiels en prévention ;
- **Prev' en quiz,** un outil d'évaluation par niveau et par domaine professionnel, des compétences en prévention dans un contexte professionnel ;
- **le Kit TMS,** un kit d'animation ludique mettant à disposition les informations utiles sur les troubles musculosquelettiques, leurs causes, leurs effets ainsi que les solutions pour y pallier ;
- **l'espace enseignant** sur PréventionBTP.fr, réunissant divers outils à disposition des formateurs pour l'insertion de la compétence prévention dans leurs séances pédagogiques.

- **Former les futurs dirigeants à la prévention des risques professionnels.**

Cela passera par :

- La sensibilisation au management de la prévention des stagiaires de la formation « Diriger » délivrant le titre professionnel « Responsable de petite et moyenne structure » ;
- La mise à disposition de ressources pédagogiques dédiées aux créateurs et repreneurs d'entreprises.

À propos des Compagnons du Devoir et du Tour de France

L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France réunit des femmes et des hommes de métier mobilisés autour d'un même idéal : permettre à chacun et à chacune de s'accomplir dans et par son métier, dans un esprit d'ouverture et de partage. Les Compagnons du Devoir proposent des formations allant du CAP à l'*Executive Master*. Ils forment actuellement plus de 11 000 jeunes suivant un parcours de formation en alternance en entreprise, dont la spécialité est la mobilité en France et à l'étranger.

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France sont présents dans 4 filières : bâtiment et aménagement, technologies de l'industrie, matériaux souples et métiers du goût.

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France est habilitée à recevoir des dons, legs, donations et assurances-vie.

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France sont membres de la conférence des Grandes Écoles depuis 2014. Engagés dans une démarche d'amélioration continue, l'Association des Compagnons du Devoir a reçu, en 2019, le Label IDEAS qui atteste de la qualité de la gouvernance, de la gestion financière et du suivi de l'efficacité de son action. Elle est également certifiée Qualiopi depuis 2021, au titre des catégories suivantes : actions de formation et actions de formation par apprentissage.

Le compagnonnage est inscrit depuis 2010 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentielle et distancielles :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielle et distancielles.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.

